

RÉGION

13/08/2020

LIEGE – HORECA

Quatre autres cafés doivent fermer ce W-E

fermer ce W-E

Ils n'ont pas respecté les nouvelles mesures sanitaires. Et trois autres écopent d'un avertissement

LUC GOCHEL

L'intervention policière à «Place aux huîtres» sur la Batte. Jim Sumkay

Après une première salve la semaine dernière, le bourgmestre de Liège Willy Demeyer a pris une décision de fermeture d'un week-end prolongé pour quatre autres établissements Horeca. Trois autres écopent d'un avertissement.



L'intervention policière à «Place aux huîtres» sur la Batte. Jim Sumkay

Après le « Point de Vue », le « Take-Off », « Aux Roturiers » et au « Comptoir » qui ont été obligés de fermer leurs portes le week-end dernier, place à quatre autres établissements.

Le bourgmestre de Liège a reçu sept autres rapports de police à propos de manquements répétés aux infractions Covid-19.

Conformément au règlement communal, leurs responsables ont été invités à se défendre devant le directeur communal Serge Mantovani et, armés d'un rapport de synthèse, Willy Demeyer a dû trancher.

Quatre fermetures

Les établissements concernés sont les suivants :

« Place aux huîtres »

, sur le quai de la Batte où les policiers étaient intervenus en nombre, un dimanche après-midi, pour non-respect du port du masque et des distanciations sociales. Une dizaine de procès-verbaux avaient été dressés à l'encontre de clients et du personnel.

« L'exploitante a sollicité un report qui lui a été refusé, explique le bourgmestre, car la situation sanitaire ne permet pas de reporter les décisions. Elle ne s'est pas présentée à l'hôtel de ville, elle n'a pas envoyé d'avocat, elle reçoit donc un avis de fermeture pour ce week-end, à partir de ce jeudi midi jusqu'au lundi une heure. »

Le « War Zone »

, rue de la Casquette, pour non-respect du port du masque et des distanciations sociales aussi.

Le « Klippers »

, à l'angle de la rue de la Cathédrale et de la rue de la Sirène.

Et le « Auzias »

, rue Lulay, 4 pour les mêmes raisons.

Et trois avertissements

Trois autres dossiers étaient également sur sa table. Il s'agit du :

« Point de Vue »

, à l'angle de la rue du Pot d'Or et de la rue Tête-de-Boeuf qui avait déjà écopé d'une fermeture le week-end dernier. « Mais il s'agissait de faits antérieurs à cette fermeture, explique le bourgmestre. Les faits ont donc été absorbés par les premiers. mais il reçoit tout de même un avertissement renforcé. »

Les « Antipasti di Sophie »

, rue Lulay, 11. « L'exploitante avait déjà été contrôlée une première fois. Elle a expliqué tout ce qu'elle avait mis en place pour que ça n'arrive plus et comment son organisation a été mise à l'épreuve des faits. Elle a présenté ses excuses. » Elle reçoit donc, elle aussi, un avertissement.

Et enfin « La Taverne de l'Yser », rue Chaussée-des-Prés, 52 en Outremeuse. qui reçoit un avertissement simple. « Le couple d'exploitants est de bonne volonté et a compris ce qu'il devait mettre en place pour que ça n'arrive plus. » Ce jeudi devraient également passer deux autres dossiers.

Ça se calme

Ces premières sanctions ont eu valeur d'exemple et ont permis à la situation de se calmer. Aujourd'hui, aucun autre dossier n'est annoncé pour la semaine prochaine.

Au vu des chiffres de contaminations en hausse pour la Ville de Liège, les autorités ne peuvent se permettre de laxisme en la matière.